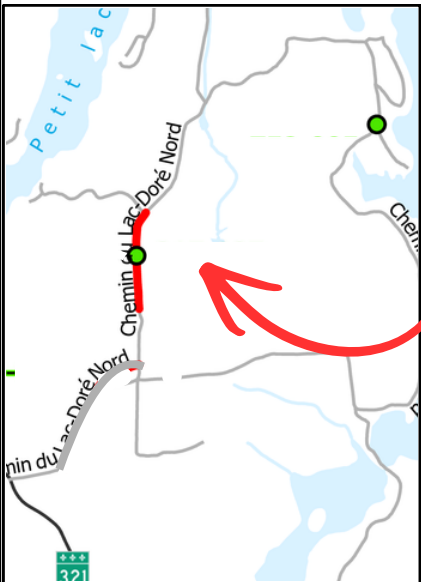


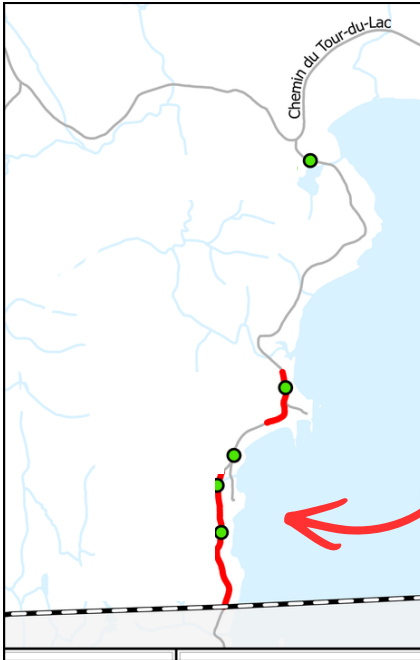


TRAVAUX ROUTIERS SUR LE TERRITOIRE DE DUHAMEL

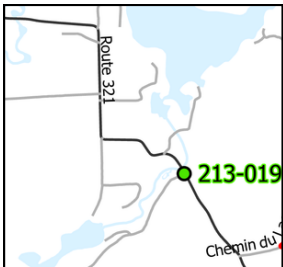
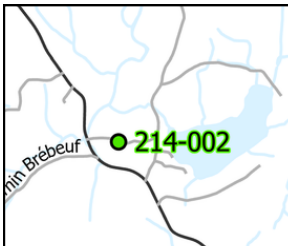
La Municipalité de Duhamel souhaite vous informer que des travaux de décohesionnement sont prévus au cours des prochaines **sur les chemins Tour-du-Lac et Lac-Doré Nord** et des installations de ponceaux sur les chemins **Preston et Lac-Doré Sud**.

LES CHEMINS SERONT OUVERTS ET ACCESSIBLES À LA CIRCULATION DURANT LES FINS DE SEMAINE

Route / Chemin	Date - Travaux prévus
Chemin du lac Doré Nord  Travaux de décohesionnement et pavage (tracé en rouge sur la carte)	28 et 29 septembre : Rechargement granulaire en forme finale
	2 octobre : Pavage
	7 octobre : Accotement
	8 et 9 octobre : Entrées privées
	9 octobre : Marquage

Route / Chemin	Date - Travaux prévus
Chemin du Tour-du-Lac  Travaux de décohesionnement et pavage (tracé en rouge sur la carte)	21 au 25 septembre : Rechargement granulaire en forme finale
	30 septembre et 1^{er} octobre : Pavage
	5 et 6 octobre : Accotement
	8 et 9 octobre : Entrées privées
	9 octobre : Marquage

**INSTALLATION DE PONCEAUX
FERMETURE COMPLÈTE ENTRE 7 H ET 19 H**

Route / Chemin	Ponceau no.	Date
Chemin Preston  Fermeture complète avec fermeture voie de droite de la route 321	213-019	Lundi, mardi 21 et 22 septembre
Chemin du lac Doré-Sud  Fermeture complète	214-002	Mercredi, jeudi 23 et 24 septembre

Mesures de sécurité et consignes aux résidents

- **Services d'urgence** : Soyez assurés que l'accès pour les véhicules d'urgence (police, pompiers, ambulance) sera maintenu et garanti en tout temps durant la durée des travaux.
- **Réouverture dès que possible** : Les travaux sont planifiés pour limiter l'impact au maximum. La route sera réouverte à la circulation dès que l'état du chantier le permettra, même avant 19 h. Elle sera entièrement réouverte à la fin de chaque journée.
- **Stationnement de vos véhicules** : Si vous prévoyez devoir utiliser votre véhicule entre 7 h et 19 h, nous vous invitons à le garer à l'extérieur de la zone de chantier avant 7 h. Nous vous invitons à planifier vos déplacements en conséquence et à déplacer vos véhicules à l'extérieur de la zone touchée avant 7 h, au besoin.
- **Accès piétonnier sécurisé** : Si, pour toute urgence, vous vous trouvez dans l'obligation de traverser la zone de travaux, un passage piéton demeurera accessible. Pour votre sécurité, si vous devez traverser la zone de travaux à pied, **vous devez obligatoirement manifester votre présence au contremaître qui sera sur le site** avant de vous engager sur le chantier, et un accès sécurisé vous sera octroyé. Ne traversez jamais le chantier librement sans contact avec le contremaître et sans disposition.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension pendant la réalisation de ces travaux d'infrastructures essentiels.

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez communiquer avec Dany Faucher, directrice des travaux public au **819 428-7100, poste 1609** ou par courriel à : dtp@municipalite.duhamel.qc.ca.

Merci de votre attention.

La Municipalité de Duhamel
1890, rue Principale, Duhamel
www.municipalite.duhamel.qc.ca